

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Responsable Service Eau-Assainissement
Aurélien QUERBES
Tél. : 03 44 64 75 86
a.querbes@creilsudoise.fr

Creil, le 26 FEV. 2019

SAS SUD OISE ENERGIE
30 rue Roger Salengro
60 660 CRAMOISY

A l'attention de Mr MESSEAN

Réf : DE/AQ/2019/ 100

Objet : avis favorable pour la création d'un assainissement non collectif neuf – RD 12 à Cramoisy

Monsieur,

J'ai bien réceptionné votre demande d'installation d'un assainissement non collectif pour votre entreprise située RD 12 sur la commune de Cramoisy.

L'étude du bureau d'études CERESE est conforme. Vous envisagez de créer une fosse toutes eaux de 3 m³ avec une zone d'épandage de 45 mètres linéaires répartie en 3 tranchées de 15 ml.

L'avis du SPANC de l'Agglomération Creil Sud Oise est favorable. Par conséquent, vous pouvez engager les démarches nécessaires pour exécuter les travaux.

J'attire votre attention sur le fait que mes services doivent impérativement venir contrôler l'installation avant le remblaiement définitif. Comme le prévoit la réglementation, ce service est soumis au paiement d'une redevance forfaitaire de 150 €, facturée après le contrôle.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,


La Directrice Générale des Services
Agathe LUCIANI

